

Zeitschrift: Revue suisse de photographie
Herausgeber: Société des photographes suisses
Band: 9 (1897)
Heft: 11

Rubrik: Société genevoise de photographie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Revue Suisse de Photographie

Omnia luce!

*La Rédaction laisse à chaque auteur la responsabilité de ses écrits.
Les manuscrits ne sont pas rendus.*

Soeiété genevoise de photographie.

Séance du 26 mars 1896.

Présidence de M. le Dr E. BATAULT, président.

M. J. Bauge est reçu membre de la Société.

M. Perron présente à la Société ses travaux relatifs à la peinture sur clichés photographiques pour vitraux.

Les résultats sont remarquables, surtout au point de vue de la vivacité des teintes et de la variété.

Tous les sujets obtenus d'agrandissements de petits clichés très nets peuvent être exécutés, hormis peut-être les paysages.

Les couleurs sont placées en teintes plates sur le positif agrandi. Le mélange des couleurs ne donne pas en général le ton cherché, mais en peignant le cliché des deux côtés, en plaçant d'un côté une couleur et de l'autre celle qui doit produire le mélange, on obtient à peu près les teintes désirées.

M. Perron se met obligamment à la disposition des membres pour leur fournir toutes les explications désirables.

M. E. Demole présente quelques nouveaux appareils et produits.

Une lampe de laboratoire système Pigeon, à lumière verte et rouge, très pratique, très sûre quoique donnant une abondante lumière.

Une cuve verticale de carton durci avec cadre pouvant contenir 6 plaques et destinée au fixage vertical des plaques.

Le Pocket-Kodak donnant des épreuves d'une grande finesse sur film.;

Le Carquois 13 × 18, châssis réservoir des plus simples comme mécanisme.

Le Guillaume-Tell n° 1, appareil genre Murer, mais fabriqué à Genève.

Le papier calcium de la maison Gevaert.

Séance du 29 octobre 1896.

Même présidence.

La Société reçoit la démission de M. Gaston Perrot.

M. A. Mazel, dans une conférence pleine d'intérêt, entretient la Société des papiers photographiques (voir *Rerue* 1896, p. 329).

M. Milsom a eu fréquemment à combattre les ampoules du papier apparaissant après le virage et subsistant souvent après le fixage.

M. Bazin croit que les ampoules proviennent de la différence de température des bains.

M. Legrandroy a vu quelques fois la gélatine du papier fondre dans les bains aux endroits qui avaient touché les doigts.

M. E. Demole lui suggère l'idée d'employer la formaldéhyde qui rend la gélatine insoluble à la chaleur et à l'alcalinéité des bains.

M. le Président ajoute aux observations de M. Mazel cette remarque que pour le professionnel le meilleur des papiers est encore le papier albuminé qui seul permet, dans l'état actuel de nos connaissances, de livrer toute une série d'épreuves de même ton. En outre, il faut qu'il y ait adaptation du cliché, en ce sens que tel cliché qui donnerait bien avec l'albumine donnerait moins bien avec la celloïdine, ou vice versa. Ce choix du papier paraît devoir être fait pour chaque épreuve, si l'amateur veut donner à ses travaux toute la valeur qu'ils peuvent produire.

M. E. Demole fait circuler toute une collection de négatifs sur papier ciré, vénérable procédé qui florissait il y a quelque quarante ans. Il offre à la Société une collection de photocollographies de la Maison Royer, de Nancy, qui montre les genres divers travaillés par cette excellente maison. Le même membre présente les appareils suivants:

Le Télémètre de la maison Adam pour apprécier les distances lorsqu'on travaille avec un appareil à main.

L'obturateur Eclair permettant de faire de la pose et travaillant avec des vitesses variables.

La série des objectifs Zeiss-Krauss, de Paris.

La lampe Sainte-Véronique fabriquée par le Comptoir suisse de photographie.

M. Milsom indique un moyen fort simple de se débarrasser de la couche de gélatine des plaques. C'est au sortir de l'hyposulfite de laisser sécher le sel sur la plaque. Quant on la remet sous l'eau la couche se soulève d'elle-même sans aucune difficulté.

Séance du 26 novembre 1896.

Même présidence.

M. le Président annonce la mort de M. Raoul Dominicé.

MM. Dalphin et Darier-Guiguon sont reçus membres de la Société.

M. Bazin, dans une intéressante conférence donne le procédé complet du papier albuminé avec les divers perfectionnements qu'il a reçu depuis l'origine.

M. Milsom indique un moyen pratique de conserver le papier albuminé que l'on vient de sensibiliser, c'est de le mettre sous presse entre des feuilles de papier buvard fortement imprégnées de carbonate de soude. Traité de la sorte le papier se conserve jusqu'à trois semaines.

M. Kleinfeldt présente la Klapp-Camera fabriquée par Gørz d'après les indications d'Anschtz. C'est une chambre à main, armée d'un objectif Gørz avec un obturateur de plaques.

La Société a reçu à titre gracieux de M. le Dr-Prof. Gosse sa brochure de notes médico-légales et de M. Fréd. Boissonnas l'*Annuaire général de Photographie*, de 1896.

Lecture est faite par le président de diverses lettres : 1^o De la Société photographique de la Haute-Saône au sujet d'un concours d'épreuves qui est recommandé aux membres de la Société genevoise ; 2^o de M. Léon Vidal rappelant à la Société le Musée des photographies documentaires ; 3^o de M. E. Demole proposant la remise de toutes les publications photographiques qu'il reçoit contre la somme annuelle de 300 francs ; de M. A. Mazel, pour chercher à développer l'activité de la Société et sa vie, par la recherche de nouveaux membres. Les deux premières lettres sont recommandées à l'attention des sociétaires, et les deux dernières, après une discussion nourrie, sont renvoyées au Comité qui rapportera.

La soirée est terminée par une charmante et humoristique séance de projections donnée par M. le professeur E. Chaix qui est remercié par de chaleureux applaudissements.

Séance du 17 décembre 1896.

Même présidence.

M^{me} Albert Rilliet, MM. Auriol et de Vos adressent par écrit leurs démissions de membre de la Société.

M. le D^r E. Batault qui a passé la présidence à **M. E. Mazel**, vice-président, donne lecture de son rapport présidentiel.

Le nombre des membres actifs reste semblable à celui de l'an passé.

L'Exposition nationale suisse a porté un certain préjudice à l'assiduité aux séances, ainsi qu'aux courses auxquelles il a fallu renoncer cette année. La participation de la Société à l'Exposition a été récompensée par une médaille de bronze.

Il serait fort à désirer que la Société fit de nombreuses recrues actives et zélées pour compenser l'indifférence de la plus grande partie des anciens sociétaires.

M. Batault pense aussi que la Société ferait bien de lui nommer un successeur. Cela n'ôterait rien de l'intérêt qu'il porte à tout ce qui touche à la Société, mais amènerait peut-être de nouveaux membres.

M. E. Mazel remercie **M. Batault**, au nom de la Société, pour les peines multiples qu'il s'est données pendant l'an qui vient de s'écouler, et qui toutes ont contribué au bien de la Société. **M. Mazel** ne pense pas qu'un changement présidentiel amènerait une amélioration dans la vie de la Société, et il recommande à celle-ci lors de la nomination du bureau de porter de nouveau à la présidence **M. le D^r Batault** pour lui prouver le cas que chacun fait de son dévouement. De chaleureux applaudissements accompagnent les paroles de **M. Mazel**.

M. Jaquierod présente son rapport financier qui fournit les chiffres suivants :

RECETTES

	Fr.	12.90
Cotisations, 4 de 1895 et 100 de 1896	"	1248.—
Location de cases, etc.	"	24.—
Reçu de la Caisse Fatio	"	450.—
	Fr.	1734.90

DÉPENSES

Mobilier et laboratoire	Fr.	24.75
Bibliothèque. . . . Fr. 131.—		
Cotisations " 20.—		175.—
" " 24.—		
Fond d'Exposition	"	261.35
Remboursement de bons	"	60.—
Caisse Fatio.	"	200.—
Concierge	"	72.45
Chauffage et éclairage	"	63.05
Frais de poste	"	15.60
Circulaires et impressions	"	70.—
Frais d'encaissement et inscription au Registre de Commerce	"	10.—
Loyer	"	603.60
	Fr.	1556.30
Laissant un encaisse de	Fr.	178.60

MM. Rey et Reverdin, vérificateurs des comptes les approuvent pleinement et remercient M. le trésorier pour le soin et l'exactitude qu'il apporte dans ses fonctions.

M. J. Bouvier, bibliothécaire, présente son rapport annuel qui montre que le mouvement de la bibliothèque est faible, relativement à ce qu'il pourrait être.

M. le Président rapporte sur la décision du Comité relativement à la proposition de M. E. Demole touchant la bibliothèque. Cette proposition paraît très avantageuse, car elle créerait dans la bibliothèque une grande variété. Il conviendrait toutefois de demander à l'auteur de cette proposition s'il consentirait à un rabais sur la somme demandée. La Société accepte la proposition du Comité.

ÉLECTION DU COMITÉ

M. le Dr E. Batault est nommé président de la Société, qui lui adjoint MM. Arlaud, Bosson, Bouvier, Jaquerod, Mazel et Tommasina.

M. Batault remercie ses collègues de cette nouvelle marque de confiance. Il donne lecture d'une circulaire due à l'initiative de M. Mazel, à adresser aux personnes s'occupant de photographie pour les engager à entrer dans la Société. Cette circulaire est approuvée.

MM. Gilly et Tommasina sont délégués pour représenter la Société à l'Exposition de Vesoul, en mai 1897, par l'envoi de quelques épreuves.

La séance est achevée par des projections dues aux photocopies de MM. Bouvier, Mazel et Suter-Biéler, suivies du thé traditionnel.

Séance du 27 janvier 1897.

Même présidence.

La Société reçoit comme membre ordinaire M. Horn, pharmacien et accepte la démission de M. Deron, photographe.

M. F. Thévoz entretient l'assemblée des moyens capables de procurer à la Société la vie qui lui manque. Il estime qu'en organisant des salons annuels, comme plusieurs

sociétés françaises ont entrepris de le faire, la Société genevoise de photographie se créerait ainsi une source d'émulation parmi ses membres. Si les ressources le permettaient, peut-être serait-il possible, plus tard, d'éditer un album qui certainement présenterait un grand intérêt et pourrait apporter à notre caisse de nouvelles ressources.

M. le Président remercie M. Thévoz de son exposé et de ses propositions. Il avoue être un peu découragé par l'expérience des dernières années. Ainsi l'Exposition nationale n'a pas réveillé le zèle des sociétaires et le Comité a eu beaucoup de peine à réunir les quelques épreuves qui ont valu à la Société la médaille de bronze.

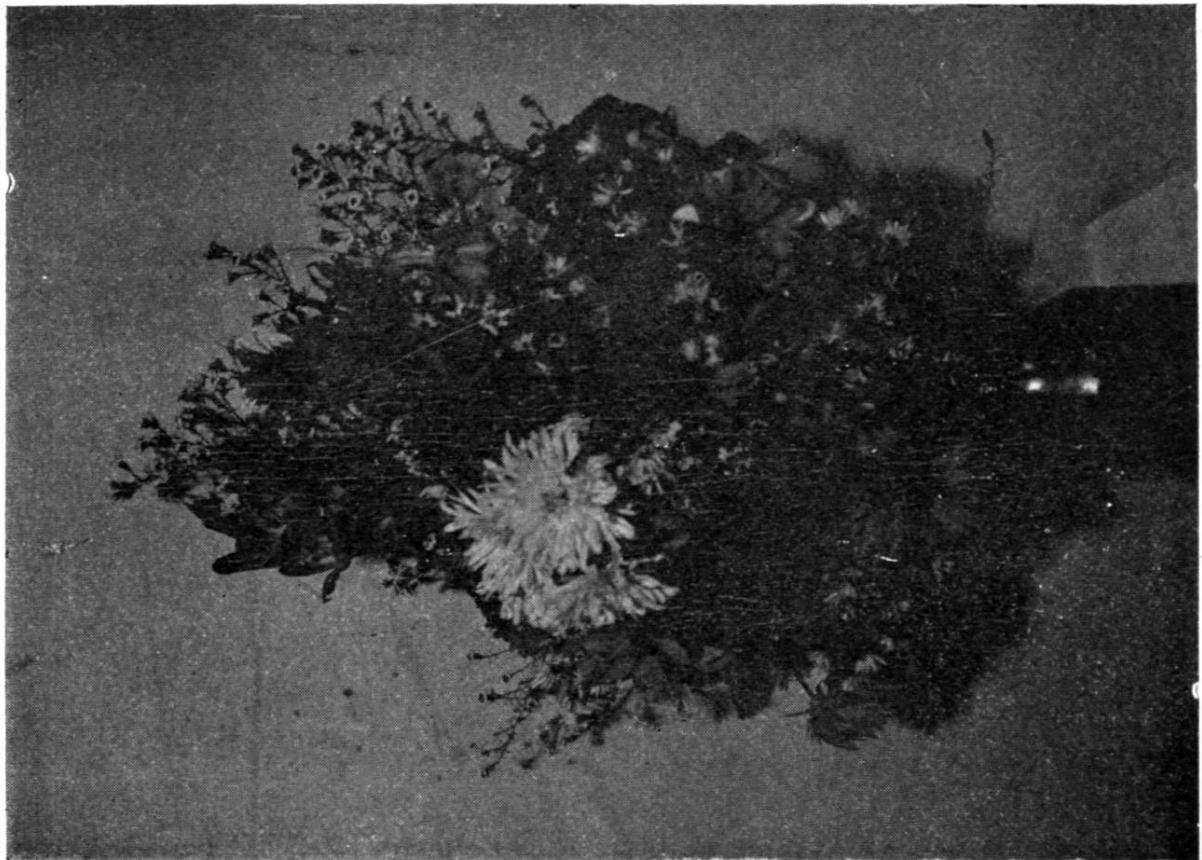
Après discussion, il est arrêté d'ouvrir une exposition dans le local de la Société en mai prochain.

M. Milsom communique le règlement d'une Société anglaise dont jadis il a fait partie. Chaque membre actif doit, dans le courant de l'année, fournir un certain nombre de clichés. La société les fait tirer en accordant des prix aux meilleures épreuves, et chaque sociétaire a le droit de choisir dans les épreuves un nombre égalant deux fois en valeur le montant de sa cotisation.

M. le Président lit une lettre de M. E. Demole par laquelle il accepte la réduction proposée sur la somme qu'il aura à recevoir en échange de l'envoi de la littérature photographique qu'il abandonne à la Société.

M. le Président rend compte de la séance que M. le prof. Soret a bien voulu accorder à la Société pour l'expérimentation des rayons Röntgen, séance qui a été des plus intéressante et réussie. M. le Président exprime à M. Soret tous les remerciements de la Société.

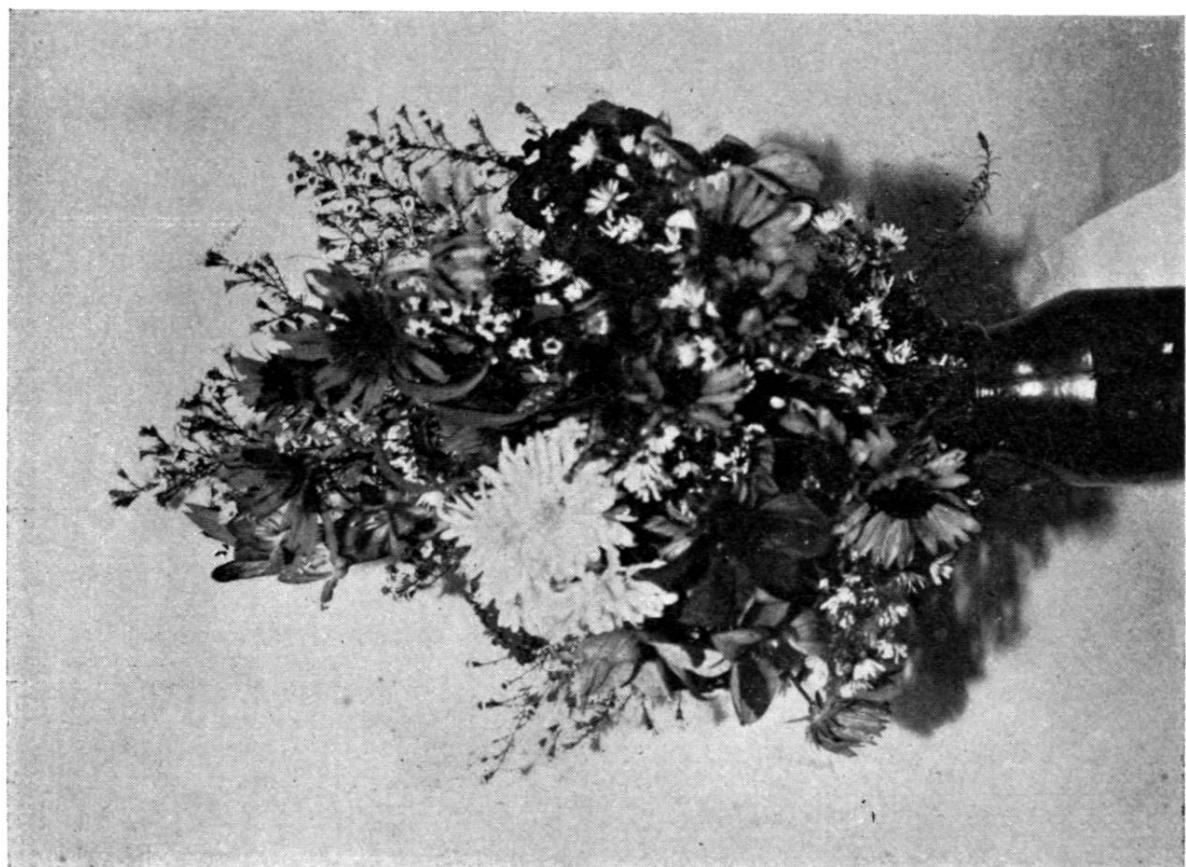
M. F. Thévoz présente quelques planches de la publication sur l'art ancien à l'Exposition nationale. Les phototypes ont été exécutés par MM. Lacombe et Arlaud et le



Similigravure Brooke & Kuhn, Genève.

MAGNÉSIUM

ET



Phototypes E. Demole.

ALUMINIUM

tirage par la Société des arts graphiques. Ces planches sont fort admirées, tant au point de vue de l'exécution des phototypes qu'à celui du tirage.

Séance du 25 février 1897.

Même présidence.

M. G. Hochreutiner est nommé membre de la Société.

M. A. Mazel présente un travail étendu et fort intéressant sur la plaque orthochromatique (voir *Revue*, 1897, p. 69 et 105).

M. E. Demole fait une série de présentations. En premier lieu, il fait circuler des épreuves faites avec plaques orthochromatiques, par M. Dueil, habile amateur du Département de l'Allier. Le papier Lumière au bromure brillant. Un pied rentrant en aluminium. Des disques de caoutchouc s'adaptant aux trois pointes des pieds et les empêchant de glisser sur les parquets. Une cuvette dite « l'Inversable » permettant de développer sans que le liquide sorte de la cuvette, alors même que celle-ci est renversée.

M. d'Illin présente une sorte de glu par le moyen de laquelle on peut faire adhérer fortement les pellicules et éviter de la sorte les tendeurs porte-pellicules.

M. Perron soumet à la Société la reproduction d'une fenêtre garnie de photographies du Village suisse qui constitue une sorte de vitrail aussi original que nouveau.

M. Perron demande s'il existe une formule de collodion pouvant s'employer au bichromate et sur lequel les pou-dres colorées pourraient être plus adhérentes que sur le collodion ordinaire.

M. Milsom conseille d'employer l'eau gommée ou l'albumine.

M. Batault propose le collodion élastique renfermant de l'huile de ricin.

M. F. Thévoz demande le patronnage de la Société pour la création d'un album international. Cet album aurait l'avantage de faire connaître les bonnes épreuves dans le monde entier, puisque ces épreuves seraient fournies par les sociétés adhérentes et envoyées par ce fait dans presque tout le monde civilisé. Cet album serait un lien entre les sociétés qui apprendraient par lui à se connaître et à s'apprécier ; il paraîtrait chaque mois avec 10 planches in-quarto raisin. Les frais seraient garantis par un Comité d'administration et la Société n'aurait qu'à donner son adhésion.

Après une discussion nourrie, le projet de M. Thévoz est adopté par la Société.

M. A. Mazel présente quelques observations relatives à la bibliothèque qui offre plusieurs vices dans son organisation actuelle. En effet, nombre d'ouvrages manquent à l'appel, sans qu'on puisse se rendre compte de l'endroit où ils se trouvent aujourd'hui. Ne serait-il pas mieux que les membres ne puissent emporter les livres qu'aux séances mêmes, sans avoir le droit de se servir eux-mêmes au moment qui leur convient le mieux.

Après une longue discussion, il est décidé que les ouvrages principaux ne seront délivrés qu'aux séances par le bibliothécaire ; quant à ce qui concerne les autres, les sociétaires sont instamment priés de se conformer au règlement.

La Société décide de faire une course de printemps le 7 mai, à Nernier, retour par Douvaine.

M. le Président propose de donner une séance de projections en avril, de compte à demi avec la Société des Amis de l'Instruction, ce qui est accepté.

On prie M. E. Demole de demander à MM. Lumière s'ils veulent bien consentir à envoyer un cinématographe avec vues inédites.

Séance du 25 mars 1897.

Même présidence.

MM. Ofterdinger et Rogeat sont reçus membres de la Société.

M. le Président communique les pièces relatives à l'Album international projeté par M. F. Thévoz, c'est-à-dire : 1^o le projet de convention avec M. F. Thévoz, représentant le Comité qui administrera l'entreprise ; 2^o une lettre à la Société royale de Londres pour lui demander son adhésion au même titre que celle accordée par la Société genevoise.

M. E. Demole prévoyant que l'Album international procurera sans frais à la Société une grande partie des publications qu'il fournit lui-même dans les conditions débattues et acceptées par la Société, propose que celle-ci se dégage de son contrat vis-à-vis de lui.

M. le Président remercie M. Demole de sa proposition, mais il fait observer que la Société ne possède pas encore les publications provenant d'échange et qu'il se passera bien du temps avant qu'on en soit là. D'ici là, il convient que la Société reste liée vis-à-vis du préopinant.

M. Mazel achève son intéressante conférence sur la plaque orthochromatique (voir *Revue* 1897, p. 69 et 105.) pour laquelle il est vivement remercié par les applaudissements de la Société.

M. d'Illin présente divers appareils : la chambre Guitton de Giraudy, déjà présentée ; deux modèles de pieds en cuivre et aluminium ; une lanterne de voyage ; un porte carte d'identité sur celluloïd ; un dispositif pour séparer en quatre parties une cuvette ordinaire.

La séance de projections est fixée au 15 avril, au local des Amis de l'Instruction, avec le concours d'un cinématographe, aimablement offert par MM. Lumière, de Lyon.

Séance du 6 mai 1897.

Même présidence.

M. le Dr S. Késer est reçu membre de la Société.

M. le Dr Batault annonce que le comité a rencontré de si grandes difficultés pour l'organisation de la séance de projections qu'il a jugé préférable de la renvoyer à l'automne.

M. A. Mazel présente un intéressant travail sur l'objectif. Il serait difficile d'entrer dans les détails qu'aborde le conférencier. M. Mazel donne d'utiles indications sur la manière d'employer les divers types d'objectifs suivant le but à atteindre. De précieuses directions sont aussi données, d'autant plus que chacun connaît l'habileté du conférencier et les magnifiques résultats qu'il sait obtenir.

M. E. Demole entretient la Société de l'école préparatoire qui vient de se fonder à Zurich. Elle comprend deux années d'études ; les branches enseignées sont la chimie, la physique, l'étude des appareils, manipulations et produits, puis celles des langues et de la comptabilité.

M. Demole voudrait que la Société prit l'initiative d'organiser la fondation d'une école semblable dans la Suisse romande.

M. le Président estime que notre Société avec ses ressources si limitées ne peut entreprendre une telle fondation.

M. E. Demole fait les présentations suivantes :

Le papier Martin donnant des tons sépia, dont il est offert des échantillons à la Société.

Le papier Moh, négatif au bromure. Ce papier est rendu transparent après le lavage et le séchage au moyen d'un enduit spécial. Il remplace les plaques dans une certaine mesure.

Le papier Monckhoven au collodio-chlorure.

Le papier albuminé conservable de Trapp et Münch donnant de belles épreuves et se conservant longtemps.

De petites boules de verre que l'on place dans les flacons de développeurs pour éviter la vidange.

Une nouvelle pince en métal pour suspendre les épreuves au séchage.

L'amplificateur L. Gaumont à mise au point automatique.

La photo-jumelle stéréoscopique Bellieni, de Nancy, donnant à volonté des clichés 8×9 ou stéréoscopiques avec objectifs Zeiss, foy. 110^{mm}. Prix 500 fr.

La poudre d'aluminium donnant de meilleurs résultats que celle de magnésium.

M. le Président présente le papier Gevaert et remet des échantillons de la part du fabricant.

M. Mazel est chargé de l'essai de ce papier ainsi que de ceux dont il a été parlé plus haut.

La société auxiliaire du Musée de Genève demande à la Société son adhésion. Cotisation annuelle, 5 francs par an au minimum.

M. le Dr Gosse exprime l'avis qu'il ne soit pas donné suite à cette proposition, ce qui est accepté.

Il est donné lecture d'une lettre de l'Association belge de photographie invitant la Société genevoise à la célébration du 25^e anniversaire de ladite association qui aura lieu en mai 1898. Cette question est renvoyée à plus tard.

